



COLLEGUES

Nous avons été reçus ce mercredi 6 octobre par la Drh, Mme Grangier **sans le directeur**. 😞😞😞

Mme Sommet responsable paie et Mr Harson responsable juridique étaient aussi présents. Cette partie congrue de la direction ne nous a pas convenu.

Ceux-ci nous ont répété à foison que ce n'est pas leur faute et qu'ils étaient dans leurs droits de récupérer ces indus.

Nous avons pris le contrepied simple d'une explication qui est repris par tous les salariés : Pourquoi la direction n'a pas vérifié en janvier 2019 l'application de ses nouveaux taux. Après vérification l'entreprise aurait dû savoir qu'il y avait une lourde erreur de Klesia. ET AU BOUT DE 2 ANS ET DEMI, LA DIRECTION OSE CE GENRE DE SCENARIO !!!

ETES-VOUS RESIGNES A PAYER UNE ERREUR QUE VOUS N'AVEZ PAS COMMISE ?

L'effet de fusion devait mécaniquement donner des cotisations plus élevées. Ce qui ne fut pas le cas. L'erreur était faite par l'ancienne direction, dans un premier temps. Fin d'année 2019 un élu a posé une question en CSE s'inquiétant de la baisse, la réponse de la nouvelle direction fut de ne pas s'en inquiéter car c'était normal, erreur de la nouvelle direction dans un second temps. L'unique et seule réponse est : Nous avons appelé (et il faudrait les croire sur parole) et la réponse de Klésia serait : Fiez-vous au bordereau qu'on vous a envoyé !!!!



L'argumentation que nous avons développé ce jour n'a servi à rien.



Nous leur avons signalé que tous les salariés de l'entreprise nous ont dit qu'il était anormal de rembourser ces indus. Nous ne serons pas des Béni-oui-oui, comme certains et n'accepterons pas les « Diktats » de la direction sur ce sujet.

Première réunion sur un constat d'échec complet sur le sujet « KLESIA » de notre complémentaire retraite.



Quand vous recevrez un courrier personnalisé de la direction, ne Signez rien, ne Renvoyez rien.

Nous leur avons fait comprendre que nous ne pouvions absolument pas en rester là. Nous avons bien compris votre position et votre détermination de partir au conflit si la direction ne réagit pas très vite. La direction doit comprendre qu'en activant son système de récupération aussi violent, une réaction aussi violente de tous les salariés allait se faire, même si sa dernière proposition de récupérer ces indus sur 50 mois est assez surprenante.

L'EQUIPE UNSADIVIA

Contact :

Thierry Bourdier (Délégué Syndical—Elu Titulaire CSE—Elu CSSCT—) 06 63 09 80 92

Julien Scheid (Représentant syndical auprès le CSE, correspondant ATELIER) 06 38 89 84 41

Éric Giannini (Elu Titulaire CSE) 06 52 93 87 43

Françoise Tillet (Elue Titulaire CSE) 06 62 10 73 38

Estelle Genet (Elue Titulaire CSE) 06 99 27 89 50

Claire Quinonéro (Elue Titulaire CSE, Elue CSSCT) 07 67 90 88 57

Anne-Gaëlle Girard (Elue Titulaire CSE, Elue CSSCT) 06 52 37 79 07

Yannick Mairet (Elu Suppléant CSE, représentant de proximité) 07 83 97 63 19

Agnès Tron (Elue Suppléante CSE) 06 70 96 69 90

Ophélie Renard (Elue Suppléante CSE, représentant de proximité) 06 61 75 89 29

Olivier Sorez (Délégué syndical Maîtrise) 06 79 76 88 81

Vos autres contacts conduite pour remontées d'infos : **Guillaume Chilain** 06 59 04 89 36

Thierry Rondot, Christophe Giraudet

Votre contact Atelier Tramway : **Jérôme Defaut** Votre contact AVSR : **Jessy Jacquet** 06 06 67 12 82

Mail : diviaunsa@gmail.com

Facebook : [@UNSAADIVIA](https://facebook.com/unsadivvia)

www.unsadivvia.net

Twitter : [@DIVIAUNSA](https://twitter.com/diviaunsa)